

CONSULTATION POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DE SEANCES PROSPECTIVES EN LIEN AVEC LE PROJET METROPOLITAIN

CONTEXTE

Le **PROJET METROPOLITAIN** définit une ambition, une vision partagée du territoire d'Aix-Marseille-Provence à 2040, permettant de fixer un cap aux différentes politiques publiques. Ce n'est pas un document figé, mais une **démarche « en continu »** initiée en 2017 au travers d'une série d'Ateliers associant élus et représentants de la société civile de la Métropole : la Fabrique du Projet.

Plusieurs phases d'élaboration ont conduit à la finalisation d'un premier document, **« Ambition 2040 : 12 engagements pour une Métropole à Vivre »**, approuvé en Conseil Métropolitain du 28 juin 2018.

L'ambition du Projet métropolitain, déclinée en 12 engagements autour de 4 « VIVRE » (vivre-mieux, vivre-ensemble, vivre monde et arts de vivre), doit prendre corps au travers d'une **phase de consolidation et d'appropriation des objectifs**.

Pour travailler sur ces questionnements, élargir les publics et décloisonner les réflexions, il est proposé d'engager une **série de SEANCES PROSPECTIVES** dont la vocation est de **sensibiliser sur les enjeux transversaux en lien avec le Projet métropolitain** et de favoriser l'expression d'ambitions et d'objectifs partagés.

Ces séances viseront à **interroger le temps long, mettre en lumière les démarches innovantes**, recourir à des experts, etc. afin de **sensibiliser les différents acteurs concernés par la mise en œuvre du projet**, à une vision « ouverte » des futurs possibles.

OBJET DE LA COMMANDE

Plusieurs thèmes et contenus ont d'ores et déjà été identifiés pour ces ateliers mais les agences d'urbanisme souhaitent s'adjoindre les compétences de professionnels des questions prospectives et de l'animation de séances collectives de réflexion pour **réussir l'appropriation de ces sujets innovants par les élus, techniciens et autres acteurs du territoire métropolitain**.

Un cycle de « Rencontres » autour de thématiques différentes, desquelles découlent une série de questions prospectives, est envisagé.

Pour chaque séance, un à trois intervenants extérieurs (selon les thèmes) seront sollicités.

La consultation concerne la désignation d'un prestataire animateur sur l'ensemble du cycle.

Elle concerne une tranche fixe : organisation de 4 rencontres de 2h.

Une tranche conditionnelle : appui à l'organisation d'un évènement plus ouvert et médiatisé d'une demi-journée.

CETTE ACTION FIGURE DANS LA CONVENTION FNADT CONCLUE AVEC L'ETAT AU TITRE DU PACTE ETAT-METROPOLE.

FORMAT DES RENCONTRES :

Elles devraient rassembler une centaine de personnes : élus, techniciens, universitaires, société civile... et se dérouler en fin de journée, de 18 h à 20 h, suivies d'un cocktail.

THEMATIQUES ENVISAGEES

Elles doivent permettre d'interroger les engagements du Projet métropolitain dans leurs dimensions prospectives : quelles évolutions technologiques, sociétales, quels changements de paradigme peuvent avoir un impact sur la façon de mettre en œuvre ces engagements ?

Le calendrier prévisionnel prévoit d'aborder les thèmes suivants dans le cadre du cycle de rencontres :

- 1- Démographie** (vieillesse, évolution des caractéristiques des ménages, des modes de vie, etc.)
fin 1^{er} trimestre 2019
- 2- Alimentation, ressources, énergie**
2nd trimestre 2019
- 3- Evolutions de l'économie et du travail** (Fin du salariat ? Numérique & IA ; Société collaborative et mutations du travail, etc.)
début 3^{ème} trimestre 2019
- 4- Lieux de vie, modes d'habiter : ressorts d'une nouvelle attractivité ?**
début 4^{ème} trimestre 2019

Toutefois, une définition plus précise des sujets et leur intitulé se fera de façon itérative lors des réunions de cadrage prévues en amont des séances prospectives ; la liste figurant en annexe de la présente consultation donne à titre d'exemple, une idée des contenus possibles.

Il est attendu des candidats qu'ils **formulent une proposition originale et cohérente, sur des thématiques différentes pour chacune des 4 rencontres** (plus une séance conclusive qui pourrait constituer une synthèse de ce cycle prospectif), en lien avec les enjeux du territoire et les engagements du Projet métropolitain. Leur proposition devra être complétée par une **première liste d'intervenants potentiels à mobiliser**.

1 / PRESTATIONS ATTENDUES :

- **Consolidation du programme et du format de chaque Rencontre** : construire en lien avec les agences d'urbanisme et la DGA Projet métropolitain, des contenus questionnant les évolutions technologiques, sociales et sociétales, qui seront versés à la réflexion des participants pour les faire réagir, mais aussi de traiter les éventuelles aspérités ou dissonances qui nécessitent débat. Sous les thématiques génériques proposées, des problématiques plus ciblées devront être formulées de façon attractive ou « interpellante ».
- **Sollicitation d'experts / intervenants** permettant d'enrichir la réflexion en fonction de la thématique retenue : cibler des intervenants pour chaque atelier prise de contact et cadrage des contenus.
- **Animation des Rencontres** pour favoriser les échanges entre « experts », intervenants et prise de parole des participants.
- **Contribution à une production en lien avec chaque rencontre**, préparée en amont de celle-ci qui ferait office de programme détaillé de la Rencontre (format 8 pages),

comprenant : interviews, références bibliographiques etc. Cette publication, largement diffusable aux contributeurs des politiques publiques et démarches d'AMP, sera complétée à l'issue de chaque rencontre, par une synthèse des échanges, des citations et images d'ambiance de la séance, ainsi que des liens vers les sites internet des intervenants et liens vidéo de la rencontre.

- **Captation vidéo des rencontres et montage** : version intégrale et restitution dans un format court (synthétique).
- **Mise en place d'un site internet** type mini-site, présentant l'ensemble des contenus en lien avec le cycle de rencontres (livrables pdf, photos et vidéos, liens internet, etc.).

2 / DUREE ET DEROULE DE LA MISSION

La mission se déroulera sur l'année 2019 et démarrera dès notification du marché.

Un rythme régulier d'une rencontre tous les 2 à 3 mois est à prévoir, le cycle devant sauf imprévu, s'achever fin 2019.

3 / DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront présenter :

- **Des références de conduite et animation de séminaires prospectifs et/ou d'intelligence collective ;**
- Une **proposition de contenu assortie d'un devis précis** détaillant :

1. Une partie fixe correspondant au travail sur les thématiques, à l'appui méthodologique et au suivi du cycle de rencontres prospectives. Ce travail a vocation à s'étaler **tout au long de l'année 2019.**

Cette partie fixe comprend :

- Le **travail global de préparation fourni par le prestataire** : rédaction de contenus, réflexion sur le programme et sur un intitulé « accrocheur » de chaque rencontre, recherches documentaires, prises de contact avec les intervenants,
- La **création et l'animation d'un site internet** dédié,
- Elle comprend également l'**ensemble des réunions de cadrage/préparation avec les parties prenantes au cycle** (Métropole, Agences d'urbanisme, experts sollicités...) à savoir une demi-journée bimensuelle soit 12 journées réparties sur la période de 10 à 12 mois.

2. Une partie « forfaitaire » par séance prospective organisée, qui reprendra de façon précise le panel des prestations proposées pour chacune des rencontres.

Celle-ci pourra inclure (prestations à détailler dans le devis) :

- la rémunération et le défraiement éventuel des experts,
- la captation vidéo,
- la prise de photos durant la séance,
- le concours à la publication préparatoire à l'évènement ainsi qu'à celle de restitution,

3. Une partie optionnelle concernant l'appui à l'organisation et à l'animation d'un « grand évènement de restitution », plus ouvert et médiatisé, autour d'une thématique transversale à l'ensemble des ateliers précédemment organisés.

Les candidatures seront à adresser au plus tard le 4 février 2019 à minuit :

- Par mail à aupa@aupa.fr
- Ou par courrier à :
Agence d'Urbanisme Pays d'Aix – Durance (AUPA), le Mansard Bât. C,
Place Martin Luther King, Avenue du 8 mai, 13090 Aix en Provence.

En mentionnant comme objet « Animation prospective – Convention FNADT ».

Pour tout renseignement, contacter :

Secrétariat AUPA : 04.42.23.12.17

Patricia DA SILVA : 04.42.23.81.91

Ludovic VERRE : 04.42.23.81.94

ANNEXE : EXEMPLES DE SUJETS

Les exemples suivants sont donnés à titre indicatif, l'objectif étant de questionner une transformation majeure ou un changement de paradigme trouvant un écho particulier dans les engagements du Projet métropolitain.

- Bouger plus : faut-il (encore) accélérer nos mobilités ?
- Véhicule thermique, électrique, hydrogène, autonome : la voiture toujours au centre ?
- « Actifs et familles » : pour les attirer, que faut-il vraiment offrir ?
- Que peut vraiment l'urbanisme pour améliorer la santé des habitants ?
- Consommer moins : pour (bien) vivre dans un monde « fini », faut-il revoir le paradigme de la croissance ?
- Écologie : pour changer de modèle, faut-il taxer ou inciter ?
- S'approvisionner moins loin : et si on mangeait méditerranéen ?
- Co-habiter / co-worker / co-voiturer : la société du partage, épiphénomène ou tendance de fond pour changer la ville ?
- Fin du salariat et nouvelles formes d'emplois : l'ère de la micro-entreprise ?
- Ils travaillent ensemble : la société collaborative dans l'entreprise, nouveau monde de l'entraide ?
- Transports, ressources, occupations temporaires : gratuité et « biens communs », une solution ?
- Que gagnerait-t-on à plus coopérer avec l'Afrique ?
- Big data, smart city : avons-nous conscience de la valeur de nos données ?
- Intelligence artificielle : l'être humain sera-t-il remplacé ou augmenté ?
- Innovation technologique et progrès humain : ralentir pour réfléchir ?
- Expérimenter, prototyper, diffuser : les labs urbains, nouvelle fabrique des politiques urbaines (aide sociale, mobilité, urbanisme) ?
- Renouveler / régénérer la ville peut-il être rentable ?
- Comment mieux former aux métiers et plus globalement au « monde qui vient » ?
- Riches / pauvres : peut-on produire des espaces non ségrégués ?
- Foncier et spéculation immobilière : nos villes et nos territoires sont-ils trop chers ?
- Risques naturels et changement climatique : quelles conditions de la résilience ?
- Vivre vieux, vivre heureux : comment s'adapter à l'allongement de la durée de la vie ?
- Comment aborder le paradoxe entre aspiration à la « maison avec jardin » et enjeu collectif de la « ville compacte » ?
- La ville du sur-mesure : mobilité, logement, bureaux... deviendront-ils des « services » ?
- Quels sens / missions de service public dans une société plus numérique ?
- Fragilité des parcours de vie, migrations contemporaines : comment agir face à ces nouvelles précarités ?
- Participation citoyenne : comment passer de l'intention à la concrétisation ?